

L'auteur des actes de vandalisme condamné



L'auteur des actes de vandalisme condamné

Vendredi dernier, de nombreux Vicois avaient eu la désagréable surprise en se levant de trouver les pneus de leur véhicule crevés.

Les faits s'étaient répétés en divers lieux de la ville dans la nuit du jeudi 29 au vendredi 30 juin.

Grâce aux caméras de vidéosurveillance, le coupable a été rapidement interpellé et placé en garde à vue.

Relâché, il sera de nouveau interpellé à Roques lundi 3 juillet pour outrage à une personne dépositaire de l'autorité publique.

L'homme, un Gersois de 38 ans, reconnaît les faits et avoue avoir agi sous l'emprise de l'alcool.

L'individu a des problèmes récurrents avec l'alcool et les stupéfiants. Il a d'ailleurs été déjà condamné pour cela.

Une trentaine de plaintes ont été recueillies et la plupart des victimes se sont portées parties civiles.

16 étaient présentes au tribunal jeudi où l'individu a été condamné à 12 mois de prison avec effet immédiat et révocation du sursis de 3 mois pour une précédente condamnation.

Il devra également indemniser les victimes.